

Marie-Sophie LESNE

Maire du Quesnoy

Le Quesnoy, le 27 mars 2020

Objet : Fonctionnement / Période transitoire

Madame la Maire,

La situation actuelle de pandémie nous plonge collectivement dans la stupéfaction et l'inquiétude depuis plusieurs jours. Mais les circonstances auxquelles doivent faire face nos concitoyens appellent de la part de tous solidarité, pour celles et ceux parmi les plus fragiles qui sont dans la difficulté et soutien envers celles et ceux qui assurent la continuité de services.

La Loi d'urgence sanitaire qui vient d'être votée a confirmé la prolongation du mandat des élus municipaux actuels en attendant la prise de fonction des candidats élus le 15 mars et l'installation ultérieure du nouveau Conseil. C'est donc bien dans le cadre de la prolongation de votre mandat de maire que nous nous adressons à vous.

La commune est en première ligne et se doit de pouvoir répondre avec les moyens dont elle dispose aux situations d'urgences sanitaires comme sociales. Vous avez ainsi pris diverses initiatives en ce sens dont nous avons eu connaissance a posteriori : arrêtés de fermeture de la base de loisirs et d'accès aux remparts, aide aux courses pour les personnes âgées.

Si la situation exige des réponses locales à mettre en œuvre dans ce contexte d'urgence, elle réclame également la plus grande transparence dans le processus de décision avec une consultation des conseillers « prolongés » et au minimum une information partagée avec l'ensemble des élus, y compris ceux dont les mandats sont « différés ». Les moyens techniques facilitent cette consultation.

Dans un contexte de crise comme nous la vivons aujourd'hui, nous sommes tous concernés car en responsabilité et tous aussi légitimes auprès de toute la population. Et nous ne serons jamais assez pour rendre la vie plus facile à celles et ceux qui en ont le plus besoin.

.../

...

Nous ne pouvons accepter une manière de faire qui nierait le rôle du Conseil municipal ou en réduirait l'action à la seule majorité en place. C'est bien le Conseil dans son entièreté qui est légitime pour prendre toute décision, qui plus est en cette période d'incertitude pour chacun d'entre nous et pour nos concitoyens. Nous disposons tous de moyens numériques permettant d'être contactés ou mis au courant des actions municipales. Chacun peut également faire part de propositions ou de situations sur lesquelles il souhaite vous alerter en tant que Maire ainsi que l'ensemble de la municipalité ou des services.

Nous réitérons ainsi notre proposition d'offre de service en tant qu'élus municipaux souhaitant activement participer aux actions que la commune met en œuvre. Une initiative de notre part non concertée ou indépendante ne contribuerait nullement à favoriser une image de solidarité et de responsabilité vis à vis de nos concitoyens.

Dans cette période de confinement, nous souhaitons vous rappeler que la plus grande unité républicaine est essentielle, tant pour la continuité de nos institutions que vis-à-vis de nos concitoyens dans l'inquiétude et la détresse. Nous espérons que vous comprendrez notre démarche et répondrez à notre demande.

Les élus, Elisabeth Gruson, Marie José Burlion, Jérôme Colpin,  
ainsi que Freddy Dolphin